Commission Régionale des Actions Citoyennes

Réunion du lundi 26 juin 2023

Présents : Pascale EVAIN, Madani FERHATI, Nasr Eddine RAHO, Jean LIBERGE, Patrick DUBOC, Lilian LEBARBEY

Excusés : Chloé JANELA, Nathalie GUÉDON –GINFRAY, Frédéric GRESSENT, Damien CROCHEMORE, Denis PITEL, Kerstie ABERGEL, Mounir NAOUM

1 – Lutte contre les violences et les incivilités

1.1 Observatoire des comportements *(chiffres de 2021/2022)*

- Bilan des incidents recensés
  - Matchs joués : **7232** *(7554)*
  - Matchs concernés par au moins un incident : **278** *(296)*
  - Incidents recensés : **311** *(322)*
  - Soit **3.8 %** des matchs concernés par des incidents *(3.9 %)*

  Dont :
  - 78 Violences verbales **: 28.1%** (76 - 25.7 %)
  - 165 Violences physiques : **59.4 %** (181 - 61.2 %)
  - 34 Incivilités : **12.2 %** (39 13.2 %)
  - 1 Atteinte aux biens : **0.4 %** (0 %)
  - 2 actes racistes ou discriminatoires (6)

- Analyse des statistiques

  La comparaison avec la saison dernière montre une stabilité voire une légère baisse des incivilités. Le pourcentage de violences physiques baisse légèrement aussi.

Après des chiffres assez bons au début de saison (3.1% d'août 2022 à janvier 2023), nous avons constaté une montée significative au 1er trimestre 2023, la fin de saison a été plutôt maîtrisée malgré les enjeux.

2 – Projection sur 2023/2024

2.1 Cellule d'écoute

La reprise de la cellule d'écoute par une personne proche de l'arbitrage est évoquée. La communication sur la cellule est importante. Patrick Duboc propose la distribution de bracelets avec le N° de la cellule à tous les arbitres. La proposition sera présentée au Comité Directeur.

2.2 Saisie sincère de l'observatoire, utilisation de l'outil

2.3 Ciblage des matchs sensibles

Le protocole adopté suite à la démission d'Hervé Grandet, même s'il enlève des prérogatives à la commission, a plutôt bien fonctionné, il prévoit une collaboration avec la Commission Régionale des Compétitions, à partir :

1. Des données de l'observatoire
2. Des propositions des membres de la commission des compétitions lors du tirage des coupes
3. Des matchs considérés comme matchs à enjeu
4. Des informations provenant des clubs eux-mêmes
5. Des infos recueillies sur les réseaux sociaux

La liste ainsi établie est envoyée à Léo Rivière pour déploiement d'officiels supplémentaires.

2.4 Préparation des matchs sensibles

La Commission des Actions Citoyennes et la Commission du Statut des Éducateurs s'associent pour la mise en place d'un dispositif de préparation des matchs les plus sensibles. Le dispositif prévoit une rencontre dans la semaine précédant le match avec tous les acteurs concernés. La 1ère action a été très positive, le match s'et très bien passé et le club satisfait des échanges.
Cette action sera renouvelée la saison prochaine.

2.5 Contact avec les parquets à rétablir

La convention signée avec les procureurs de Caen et Rouen stipulait un échange d'informations, notamment la liste des référents sport de chaque parquet.
Un seul référent sport connu, celui du Parquet d'Evreux, grâce à l'action du District de l'Eure et son partenariat avec l'AVEDEACJE, association du réseau France Victimes.

2.6 Accompagnement des clubs en difficulté

Les membres de la commission vont définir en début de saison une liste des clubs qui seront accompagnés. Un questionnaire pourra être envoyé en amont. Ils souhaitent que le club soit volontaire pour une action continue sur la saison.

La commission a pour mission d'accompagner les clubs pas de les sanctionner. Afin d'être plus efficace la commission accueille un nouveau membre, Lilian Lebarbey, qui va apporter toute son expérience.

2.7 Prévention

La Commission des Actions Citoyennes souhaite poursuivre sa collaboration avec la Commission du Statut des Éducateurs. Les actions de la commission contribuent au bon déroulement des rencontres.

Suite aux tables rondes, la Commission Régionale du Statut des Éducateurs a décidé de rendre le poste d'éducateur identifiable et visible sur le terrain, par le biais du port d'un badge d'accréditation.
La phase « test » avec les éducateurs des U18 R1, R3 groupes B et F, a été une réussite. Les retours sont très positifs, le dispositif sera étendu à tous les clubs de R3 et aux U18 R1 lors de la saison prochaine.

La commission propose la création d'affiches à distribuer dans les clubs, pour rappeler :

- le rôle essentiel de l'arbitre et le respect qui lui est dû (voir affiche du CA Lisieux).
- les barèmes disciplinaires et les peines encourues en cas d'incivilités.

Prévoir un temps d'échanges mi-août pour déterminer les matchs sensibles de septembre et la réunion de rentrée de la commission début septembre.

Bonnes vacances à tous !!!

Pascale EVAIN,

Responsable du pôle développement, animations territoriales